



Le lait Bio : Pourquoi pas moi ?

Livret à destination des éleveurs en
vaches laitières,
en réflexion sur un projet AB



Réalisé par



Maison de
l'Élevage
Tarn



Mai 2021

Sommaire

Etat des lieux du marché du lait bio, en France et en Occitanie

En quelques mots	1 à 3
Sur le plan Régional	4
Au niveau de notre Département	5

Points de vue des deux principaux collecteurs de lait de vache biologique du Tarn

SODIAAL	6 à 7
BIOLAIT	7 à 8

Résultats technico-économiques des exploitations Bio

Performances et cohérences	9 à 12
----------------------------------	--------

Etude Trajectoires de conversion

Contexte	13
Motivations à la conversion	13
Principales évolutions techniques	14 à 15
Impact sur le troupeau et la production laitière	15
Incidences économiques	16
Niveaux de satisfactions	17

Exemples de deux fiches Trajectoires d'éleveurs

Gilles Arnal – Fréjairolles

EARL Borionobo – Frieda et Michel Bourdel - Saint Amans Valtoiret

Contacts, ressources (en fin du livret)

Réalisé par :

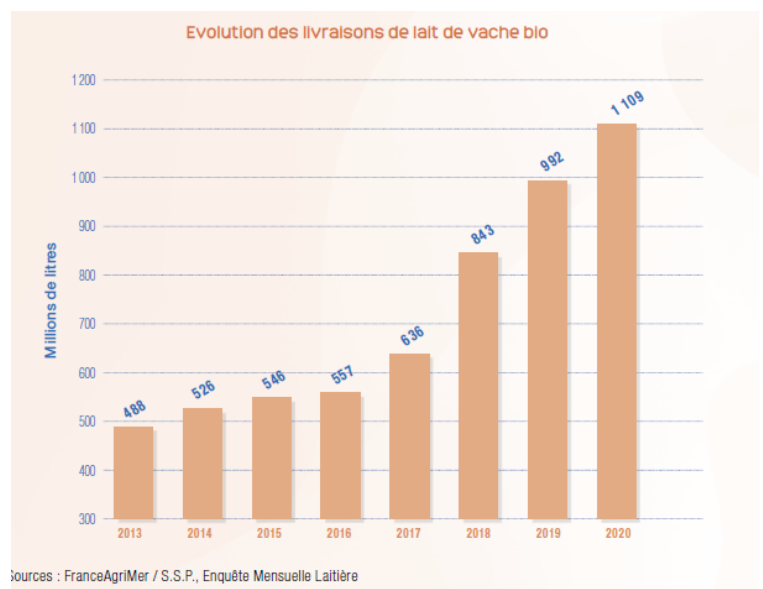




Etat des lieux du marché du lait bio, en France et en Occitanie

La France est le deuxième pays européen producteur de lait bio derrière l'Allemagne, et a connu une forte croissance de collecte depuis ces trois dernières années (2020 + 11.3 % / 2019).

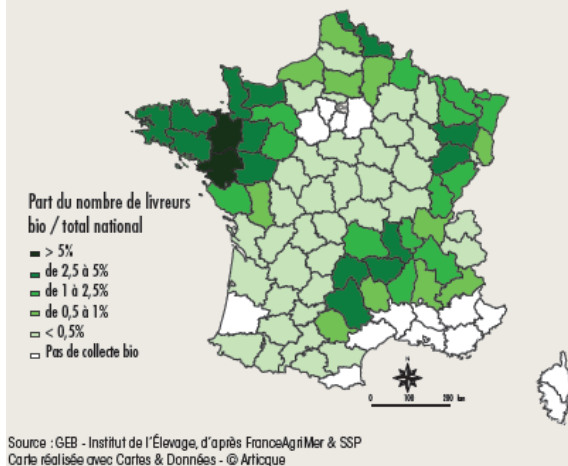
Cette croissance se réalise par à-coups, au rythme des conversions qui, ces dernières années ont été importantes, afin de répondre à une demande toujours croissante, si bien qu'à ce jour, la collecte est toujours en hausse (+ 13 % au cours de ces dix derniers mois), alors que celle du lait conventionnel ne cesse de baisser.



Actuellement la collecte laitière bio représente plus de 4,0 % de la collecte totale française. Cependant, les principaux opérateurs restent prudents sur un développement non maîtrisé de la production, et préfèrent actuellement accompagner a minima, le renouvellement des générations dans les élevages engagés en AB.



RÉPARTITION DES PRODUCTEURS DE LAIT DE VACHE BIOLOGIQUE PAR DÉPARTEMENT EN 2018

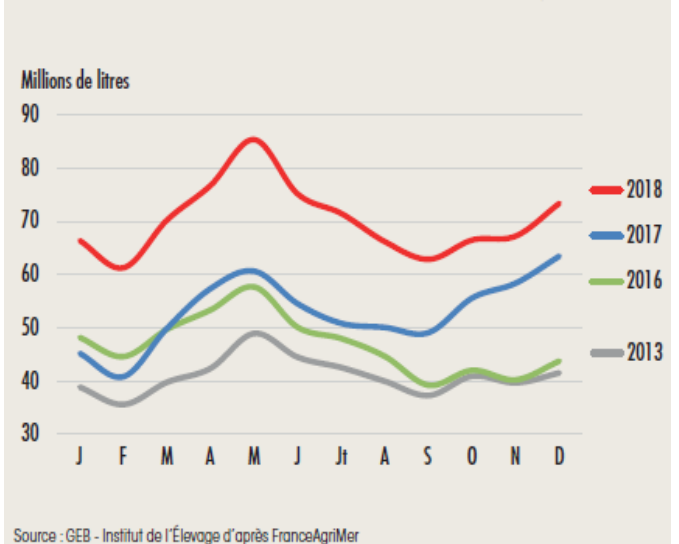


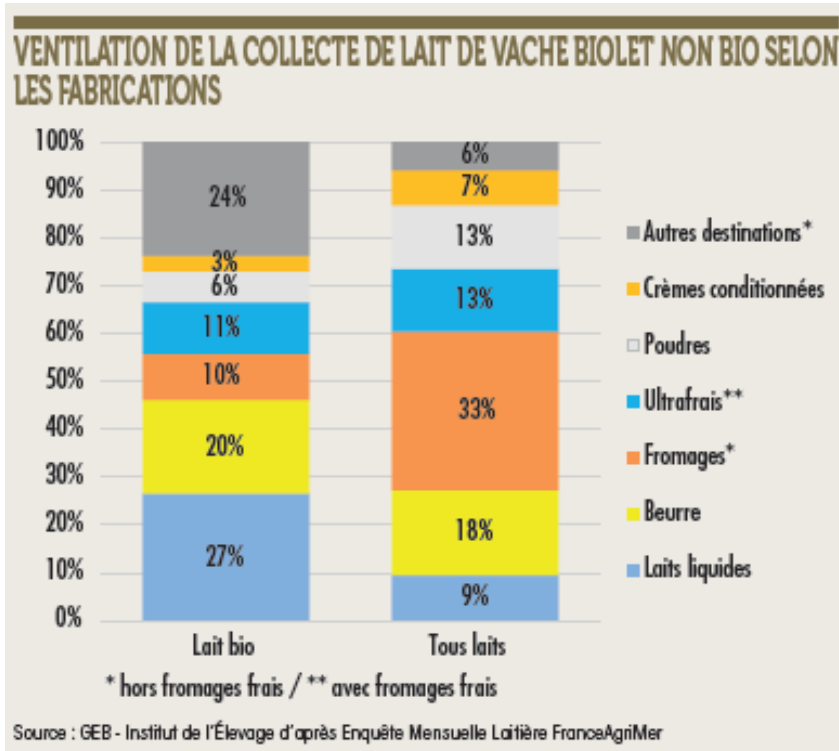
La production s'est surtout développée en Bretagne et Pays de Loire, dans le Nord et l'Est du pays, puis dans la région Auvergne Rhône-Alpes jusque dans le sud du Massif central (nord Midi-Pyrénées). En 2019, la taille moyenne des élevages lait bio en France est de 53 vaches et la productivité par vache tourne autour de 5 000 L, du fait d'un système alimentaire davantage herbager et autonome, et moins consommateur de concentrés que sont souvent les systèmes conventionnels.

L'aval de la filière laitière biologique est un peu différent de celle des conventionnels, à savoir que quatre opérateurs réalisent les trois quarts de la collecte de lait bio en France : Biolait (28 %), Lactalis (22 %), Sodiaal (16 %) et Eurial-Agrial (10 %), enfin les autres entreprises de moindre dimension, collectent le reste de la production.

La saisonnalité de la production est très marquée en bio, elle se fait surtout au printemps (30 % de la collecte entre avril et juin), ce qui se répercute sur le prix payé aux producteurs, avec une amplitude de près de 100 € / 1 000 l entre le prix de fin d'été début d'automne et celui de printemps qui est au plus bas.

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE MENSUELLE DE LAIT BIOLOGIQUE



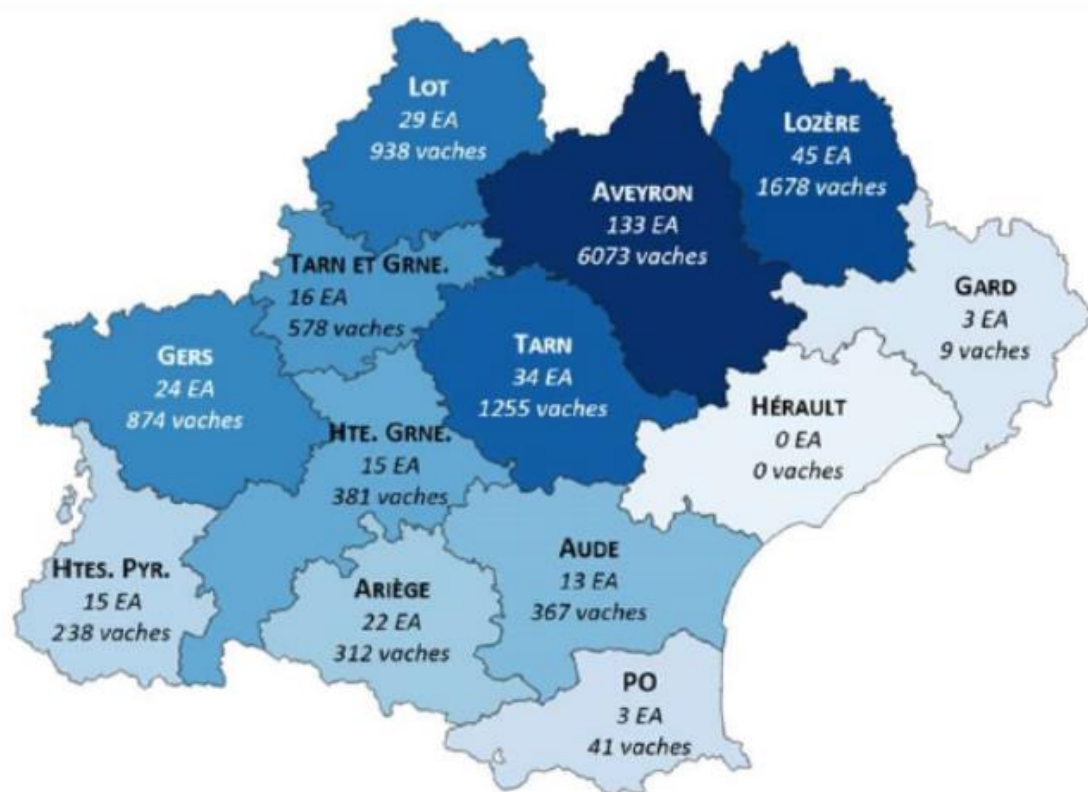


Le produit qui se commercialise le plus en bio est le **lait liquide** qui représente le quart de la production, contre à peine 9 % pour la collecte conventionnelle, à l'inverse les fromages bio ne représentent que 10 % de la production, contre 33 % pour la collecte conventionnelle. Cependant la fabrication biologique se développe peu à peu au travers des fromages (+8.6%) et des poudres de lait (+10.8).

Les 82 % des achats de lait liquide des ménages, s'opèrent majoritairement dans les grandes et moyennes surfaces (GMS), puis dans les magasins spécialisés pour 14 %, le reste par la vente directe (4 %).



Sur le plan Régional



Carte de répartition des exploitations agricoles (EA) et des vaches laitières bio et en conversion. Source : Agence Bio/ORAB, 2019-2020

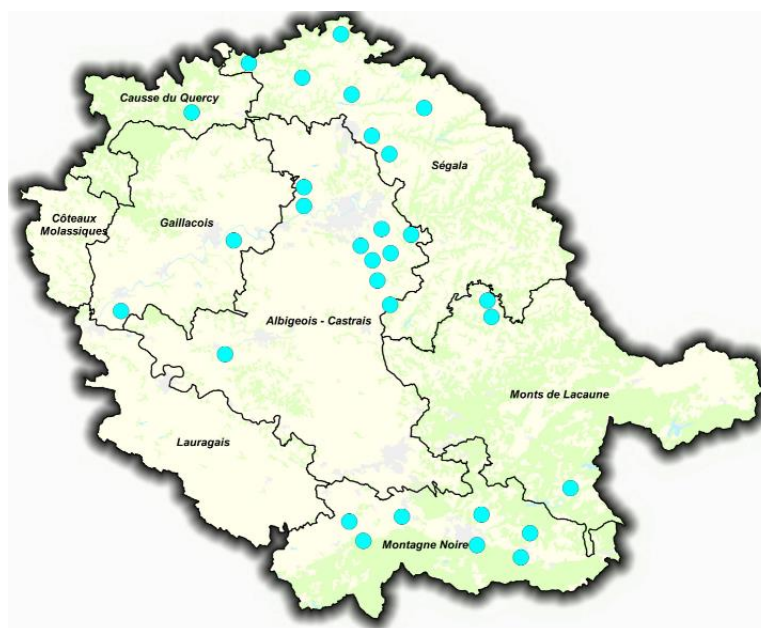
(en 2020, le Tarn compte 29 élevages engagés en AB et non pas 34)

La dynamique de conversion s'est aussi opérée en Occitanie, en particulier sur le bassin nord de la région. Le nombre d'exploitations laitières a augmenté de 10 % entre 2018 et 2019 et le cheptel de 9 %. La taille moyenne des troupeaux est de 36 vaches, plus faible que la moyenne nationale.

Les perspectives de consommation restent encourageantes sur l'Occitanie avec des outils régionaux en phase de développement.



Au niveau de notre Département



Localisation des élevages en 2021 (source : ca81)

On compte à ce jour, 29 éleveurs laitiers biologiques dont 75 % d'entre eux se sont convertis depuis les années 2015-2016. Là aussi, nous avons assisté à une vague de conversion en peu de temps. La plupart des exploitations sont situées dans le bassin de l'Albigeois et Ségala, et le reste sur le pied de la montagne noire. (cf. carte).

La taille moyenne du cheptel est identique à celle de la Région, soit 36 vaches laitières avec une moyenne économique de 5 350 L/VL.

Aujourd'hui, deux entreprises collectent la très grande partie du lait bio produit dans le Tarn : Sodiaal et Biolait.



Points de vue des deux principaux collecteurs de lait de vache biologique du Tarn

La filière lait de vache bio est un marché aujourd'hui plus mature. Début 2021, il existe encore des opportunités de collecte pour les éleveurs qui souhaiteraient se convertir en bio. Cependant, il faut rester prudent car la crise Covid a créé des incertitudes sur le marché. La logique de projet reste essentielle pour anticiper une future conversion : il est intéressant pour les éleveurs en réflexion, de réaliser une étude de conversion, pour mûrir le projet et anticiper les changements à opérer notamment sur le sol.

SODIAAL – Marc BRUN, producteur représentant à la commission BIO
Alexandre CARLES, référent bio Sud-Ouest

SODIAAL compte au niveau national 730 exploitations engagées en Agriculture Biologique et collecte près de 200 millions de litres de lait bio. La dynamique en AB est forte sur le bassin laitier grand sud avec 12% des exploitations adhérentes en AB et 10 % du volume total de lait collecté (contre 4% au niveau national pour les volumes collectés par SODIAAL). Actuellement, SODIAAL s'approche de l'équilibre entre la collecte et les besoins du marché.

En 2020, SODIAAL a démarré, dans le Sud-Ouest, l'accompagnement de 6 exploitations en conversion et 9 exploitations ont connu leurs premières livraisons bio. Le prix moyen « payé producteur » (toutes primes confondues) s'est élevé à 478 €/ 1000 l en 2020. SODIAAL a mis en place une prime conversion dès 2015, qui s'élève aujourd'hui entre 30 et 50 € / 1000 l pendant les 2 années de conversion.

Pour 2021, SODIAAL incite à une certaine prudence dans le développement de ses volumes bio afin de respecter l'équilibre entre l'offre et la demande, gage d'une pérennité de notre filière laitière et de la rémunération des producteurs.



De ce fait, SODIAAL s'engagera uniquement sur l'accompagnement des projets BIO portés par des jeunes agriculteurs. En revanche après cette période de stabilisation des volumes, le besoin de lait bio pourrait se poursuivre. Un projet de conversion prenant en moyenne trois ans entre le début de la réflexion et la première livraison de lait bio, la coopérative continue de recenser tous les projets de ses coopérateurs, afin de pouvoir les informer et relancer les conversions le moment venu.



Alexandre CARLES,
Conseiller laitier, Référent Bio Sud-Ouest

Tél : 06 47 58 80 87

Mail : alexandre.carles@sodiaal.fr



BIOLAIT – Nathalie DELAGNES, administratrice (bassin Aveyron – Tarn)

Biolait est un groupe de producteurs national créé en 1994 par 6 éleveurs de l'Ouest de la France. Il réalise 30 % de la collecte nationale de lait de vache bio, soit 300 millions de litres pour 2020. A ce jour, le groupe réunit 1 300 fermes et son slogan historique « *La Bio partout et pour tous* » est toujours d'actualité. Sur l'Occitanie, Biolait réalise 2 % de sa collecte (6 millions de litres), auprès de 68 élevages adhérents.

En 2021, Biolait continue son développement : toutes les candidatures potentielles sont examinées, même s'il y a peu de porteurs de projet intéressés par une conversion en bio à l'heure actuelle. La conversion simultanée est encouragée pour des questions de gestion facilitée des stocks et dans un souci de cohérence pour la filière viande biologique. L'enjeu de transmission est fort dans les 5 ans à venir, pour le renouvellement des générations d'éleveurs laitiers (40 % des élevages bio adhérents ont un associé de + 55 ans).

Biolait a toujours travaillé à faire évoluer sa grille de paiement du lait, pour encourager les éleveurs à faire de la qualité. Biolait a mis en place depuis 3 ans, un dispositif de maîtrise des volumes, dispositif qui rémunère les efforts des éleveurs et qui a pour but le maintien du prix payé producteur.



En 2020, le prix « payé producteur » (toutes primes confondues) s'est élevé à 458 € / 1000 l. La prime à la conversion se monte à 40 €/1 000 l (versée entre 6 et 24 mois, en fonction du schéma de conversion choisi).

Biolait a choisi d'ajouter au règlement bio européen un cahier des charges interne, mis en place en 2017, qui élève le niveau d'exigences à la production (alimentation 100 % origine France, autonomie des exploitations encouragée, fermes 100 % bio, etc ...), dans une optique de faire évoluer vers le haut toute la filière amont/aval.



Nathalie DELAGNES

Tél. : 06 47 30 32 81

Mail nathalie.delagnes@biolait.net

la bio partout et pour tous !



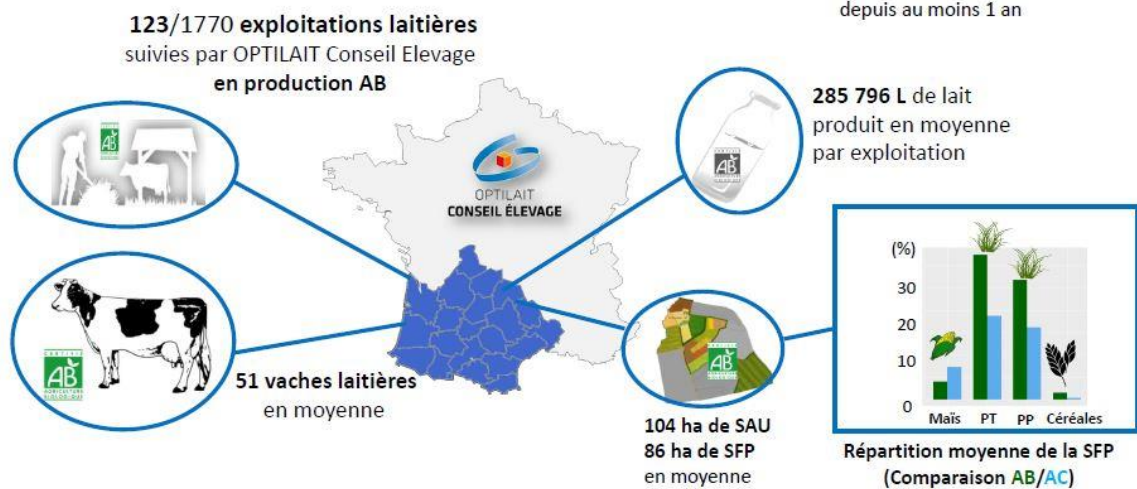
www.biolait.eu



Résultats technico-économiques des exploitations Bio

Cette partie présente les performances et les cohérences de la diversité des exploitations Bovins lait suivies par le réseau OPTILAIT CONSEIL ELEVAGE présent sur 18 départements de la zone Sud-ouest (données issues des plaquettes Optilait).

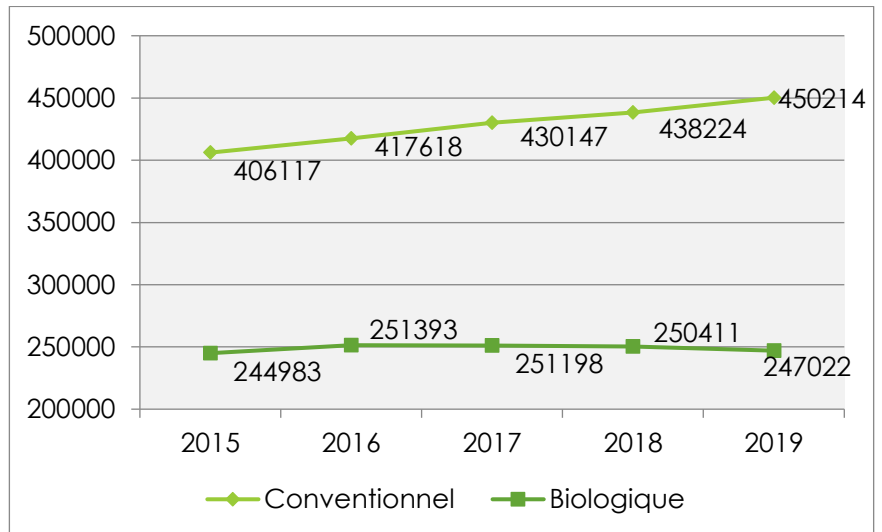
Zoom sur les données 2019 des élevages en Agriculture Biologique de la zone OPTILAIT



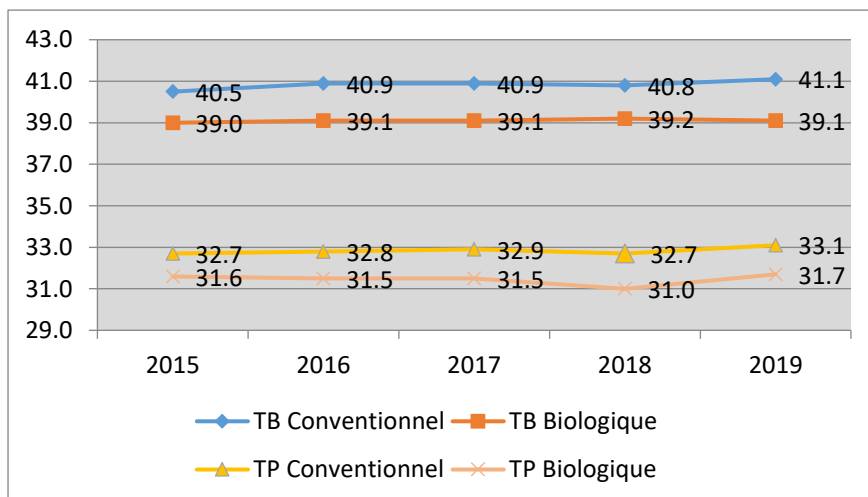
Les élevages sont considérés « Agriculture Biologique » pour les références et données Optilait s'ils livrent en bio depuis au moins 1 an. Sur cette base, la zone compte 7 % d'exploitations laitières suivies en production biologique. L'exploitation type produit 285 796 litres de lait avec 51 vaches laitières. La ration moyenne des animaux est constituée à près de 60 % d'herbes issues de prairies temporaires ou permanentes.



Evolution de la production laitière moyenne par ferme en litre (lait vendu)



Sur les 5 dernières années, la production de lait biologique est stable ; à l'inverse, la production a augmenté de plus de 40 000 litres en conventionnel (à mettre en lien avec l'augmentation de la taille des fermes).



Evolution et comparaison des taux moyens par ferme en gramme/litre

De même, on constate des taux de matières utiles plus faibles en production laitière biologique. La différence est de 1,74 points de Taux Butyreux et de 1,38 points, en taux protéique en moyenne sur 5 ans, toujours en faveur de la production conventionnelle.

Malgré cela, la différence de prix entre conventionnel et bio est stable à + 110 € / 1 000 litres depuis 2018. Il faut noter que la variabilité de prix intra-annuelle est accentuée en bio (400 € au printemps à 500 € / 1 000 litres en hiver).



Bio : Performances par systèmes fourragers

Herbager (0% maïs dans la SPF)	Maïs-Herbe de 1 à 30 % de maïs dans la SPF)	Maïs dominant (+ de 30 % de maïs dans la SPF)
SAU : 104 Ha SFP : 88 Ha Vaches présentes : 43 Production/VL : 5270 L Production/ferme : 226 610 L UMO : 1,9 56 exploitations	SAU : 106 Ha SFP : 76 Ha Vaches présentes : 55 Production/VL : 5759 L Production/ferme : 316 725 L UMO : 2,3 54 exploitations	SAU : 99 Ha SFP : 61 Ha Vaches présentes : 63 Production/VL : 6450 L Production/ferme : 406 330 L UMO : 2,4 13 exploitations

	Coût Fourrage €/1000 litres	Coût Concentré €/1000 litres	Coût Minéraux €/1000 litres	Coût alimentaire €/1000 litres
Herbager	55,8	69,3	7,0	132
Maïs-Herbe	51,5	62,6	5,7	120
Maïs dominant	48	70	7,2	125

Les niveaux de productivité à la vache et à la surface augmentent sensiblement, en fonction de la part de maïs dans l'assolement.

Ramené aux litrages, le coût alimentaire est légèrement supérieur pour les exploitations herbagères. Au niveau global, les exploitations « maïs-herbe » semblent avoir la meilleure efficacité alimentaire. Il faut noter une sensible diversité de performances entre les systèmes.

Le groupe « herbager » est plus extensif sur les animaux comme sur les surfaces. Ce système simplifié, où le pâturage est prépondérant, est néanmoins moins sécurisé, face aux aléas climatiques (moins de stock d'avance), cela s'est vérifié en 2019 : davantage de fourrages ont été achetés chez les herbagers.



En conclusion :

Cette étude comparative des fermes bio et conventionnelles suivies par Optilait nous montre :

- que les fermes bio présentent une meilleure résistance aux aléas économiques (prix du lait bio plus stable),
- une forte saisonnalité du prix du lait bio,
- une grande diversité de systèmes alimentaires en bio,
- que les fermes bio présentent des logiques d'intensification différentes, aucun système ne ressort meilleur qu'un autre.



Etude Trajectoires de conversion

Contexte

La vague de conversions observée chez les laitiers entre 2015 et 2018 fait suite à la crise du lait de 2015/2016, ayant incité de nombreux éleveurs à franchir le pas. Dans le Tarn, l'effectif d'éleveurs laitiers engagés en Agriculture Biologique a doublé à compter de cet événement.

Aussi, en 2020, la Chambre d'agriculture du Tarn (CDA81) a sollicité un stagiaire(*), pour réaliser un travail d'enquêtes auprès des éleveurs bovin lait convertis depuis cette période, analyser les changements technico-économiques intervenus et l'évolution des pratiques.

L'étude s'est particulièrement intéressée aux motivations à la conversion, aux trajectoires opérées, aux facteurs de satisfaction liés à ces changements. Elle s'est appuyée sur un travail similaire réalisé dans l'Aveyron par l'INRAE, en collaboration avec la CDA12, sur les trajectoires d'éleveurs convertis sur la même période (suivi sur 3 ans).

Au total, 10 élevages accompagnés par la CDA81 et la Maison de l'Élevage du Tarn, à travers une étude de conversion ont été enquêtés. Ils sont répartis entre l'Albigeois et le bas de la montagne noire. La majorité des éleveurs ont choisi une conversion non simultanée.

(*) *Matthieu Naullet, Licence Professionnelle à AgroSup Montpellier*

Motivations à la conversion

Les motivations à la conversion sont diverses, mais principalement dues à la crise laitière. Pour nombre d'entre eux, il s'est avéré nécessaire de trouver des alternatives au système conventionnel pour mieux rémunérer leur travail et retrouver du sens au métier d'éleveur. Quelques-unes (ce sont souvent les femmes sur les exploitations) ont mis en avant leur envie d'aller vers une démarche plus respectueuse de l'environnement. Certaines laiteries ont encouragé les conversions auprès de leurs adhérents, tandis que d'autres ont été sollicitées pour accueillir de nouveaux élevages. Dans chaque cas, une prime à la conversion (entre + 30 à 50 € / 1 000 l) a été mise en place durant cette période de transition.

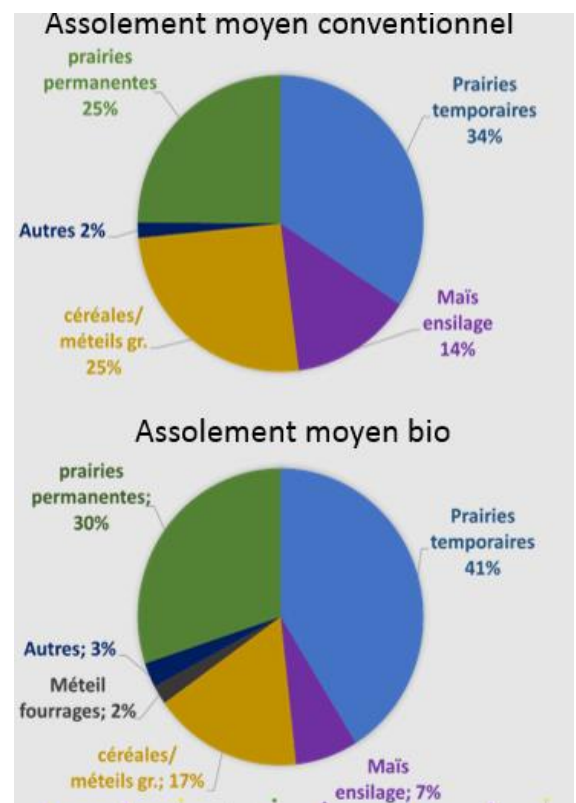


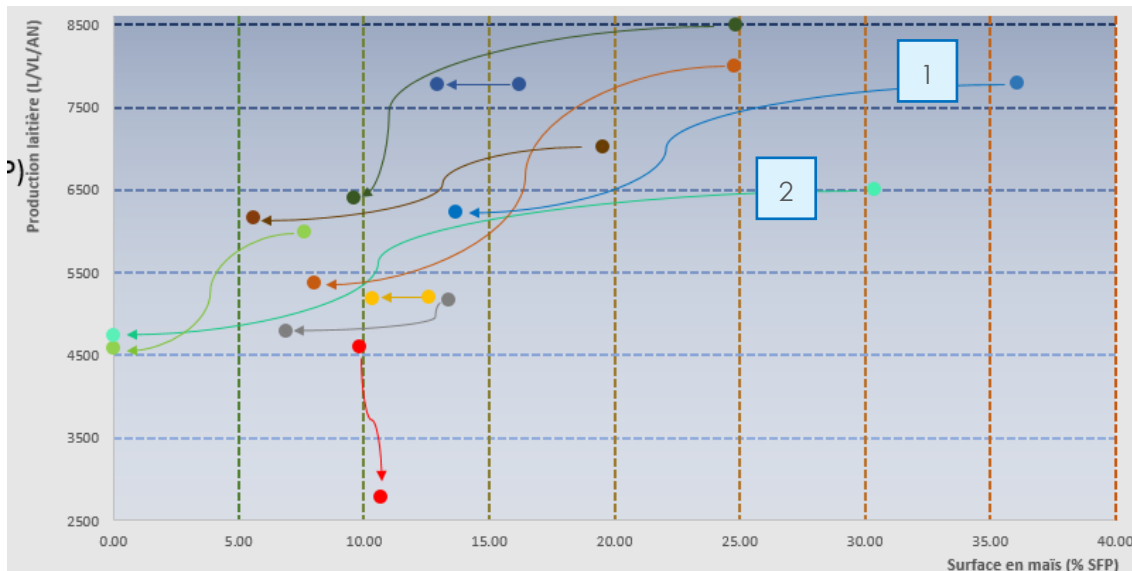
Principales évolutions techniques

Les principaux changements de pratiques opérés par les éleveurs sont relatifs à la conduite des surfaces. La conversion en bio s'est accompagnée de l'allongement des rotations, l'implantation de prairies de plus longue durée (ray grass remplacé par PT de 4-5 ans), le développement de la luzerne et de méteils (grain et/ou fourrager). La (re)mise en place du pâturage tournant est très souvent constatée, alors que certains avaient abandonné cette pratique.

Les systèmes globalement, deviennent de plus en plus herbagers, pour satisfaire aux besoins en protéines du troupeau et s'adapter à la mise en place du pâturage sur l'exploitation. Sur la majorité des élevages, on constate une réduction forte de la part de maïs ensilage dans l'assolement (- 60 %) du fait du prix élevé du correcteur azoté en AB. Deux éleveurs ont fait le choix d'arrêter le maïs ensilage.

Une tendance vers l'harmonisation des systèmes fourragers se dessine : la part du maïs dans la SFP représente entre 5 et 10 % et les performances laitières se situent entre 4 500 et 6 500 l/VL/an (soit une baisse de 18 %). Le schéma ci-dessous, illustre la notion de trajectoire. Chaque éleveur est représenté par une couleur et la courbe traduit de droite à gauche, l'évolution du système entre le conventionnel et le bio, sur les critères de production laitière et de surface en maïs.





L'éleveur 1 a diminué sa production de 7 800 l/VL à 6 300 l/VL avec une réduction du maïs de moitié.

L'éleveur 2 a baissé sa production d'un tiers et a décidé de l'arrêt total du maïs.

Impact sur le troupeau et la production laitière

Si le passage en bio s'accompagne d'une baisse de productivité (moyenne à 5 400 l/VL/an), le chargement est aussi plus faible du fait de la dés-intensification du système (baisse de la part de maïs dans la SFP), autour de 1 UGB/SFP en moyenne pour sécuriser un certain niveau d'autonomie fourragère. La santé globale du troupeau s'améliore, les vaches vieillissent mieux car elles sont souvent plus rustiques (croisements).

Au niveau de la qualité du lait, les taux sont plus faibles ce qui impacte le prix du lait, notamment les premières années. Par contre, on note un différentiel du prix du lait (avant / après conversion), de l'ordre de + 131 € / 1 000 l, soit un prix payé producteur de 457 € / 1 000 l sur la dernière campagne.



Incidences économiques

Sur le plan des résultats économiques, on observe une réduction des charges alimentaires et une augmentation de la marge brute de l'atelier.

L'analyse économique des 10 élevages distingue deux groupes selon leur densité laitière (inférieur ou supérieur à 5 000 l/ha SFP), sur la base d'un comparatif des évolutions entre le conventionnel et le bio.

Quel que soit le groupe auquel appartient l'éleveur, le passage en bio a un effet positif sur l'ETE* (augmentation des recettes et/ou baisse des charges).

L'augmentation de l'ETE (entre + 30 et + 50 %) est à la faveur du groupe > 5 000 l/ha SFP.

> 5000L/ha SFP	Moyenne Conv. (en €)	Moyenne bio (en €)
ETE	37593	58524
Recettes	153435	159804
Dépenses	115092	101304
Vente lait	116955	114124
Frais alimentaires	29133	25058
Frais d'élevage	13555	12639
Charges sol	16669	7965
Carburants	5063	4977
Semences	4952	5001
Véto	4879	2036

< 5000L/ha SFP	Moyenne Conv. (en €)	Moyenne bio (en €)
ETE	36172	47289
Recettes	102588	63204
Dépenses	103002	54588
Vente lait	59201	60794
Frais alimentaires	8369	8932
Frais d'élevage	7649	5368
Charges sol	10392	5378
Carburants	4035	4174
Semences	1861	3244
Véto	2511	1417

La baisse des charges est conséquente, notamment sur les aspects sols et troupeau.

D'autres charges, non représentées dans le tableau (services, équipement) participent aussi à la baisse des charges.

*Excédent de Trésorerie de l'Exploitation : traduit les flux monétaires sur une année comptable (hors taxe). Il doit couvrir les prélèvements privés de l'agriculteur, le financement de la future campagne et assurer un volet de sécurité. Les cotisations MSA et les annuités ne sont pas prises en compte.



Niveaux de satisfactions

Globalement, les éleveurs ont un ressenti positif de leur passage en bio ... et ne reviendraient pas en arrière !

Le volet le plus satisfaisant, concerne l'incidence économique (amélioration du revenu). Sur le plan social, certains éleveurs sont fiers de contribuer à une production plus en cohérence avec les exigences sociétales. Sur le plan zootechnique, malgré des baisses de taux du lait bio à court terme, les éleveurs observent une réelle adaptation du troupeau aux nouvelles conduites (pâturage) et un état sanitaire meilleur.

La charge de travail bien que similaire, est mieux acceptée car l'intérêt s'en trouve amélioré. Le principal point de difficulté suite à la conversion réside dans la gestion des cultures (maîtrise du salissement et des rotations, notamment sur les parcelles irriguées).

Et les éleveurs qui n'ont pas passé le cap ?

Sur les 15 diagnostics de conversion réalisés par la Chambre d'agriculture du Tarn et la Maison de l'Élevage entre 2015-2018, cinq éleveurs n'ont pas fait le pas de la conversion pour des raisons diverses.

Parmi elles, on peut noter une interrogation sur le devenir de la filière laitière (bio et conventionnelle) dans le Tarn.

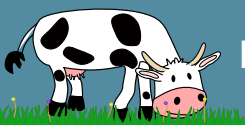
D'autres freins relèvent de problèmes structurels (foncier morcelé, surface insuffisante pour la mise en place du pâturage, problème de main d'œuvre ...).

Ils restent cependant ouverts à une éventuelle conversion, une fois les freins levés.

Exemples de deux fiches Trajectoires d'élèves

- Gilles Arnal - Fréjairolles

- EARL Borionobo - Frieda et Michel Bourdel - Saint Amans Valtoiret



Fiche d'identité

- Exploitation individuelle
- 71 ha de SAU, située dans la zone ségala.
- 42 Vaches laitières.
- 6400 L/VL/an.
- 20 hectares de potentiel d'irrigation.
- Conversion non-simultanée

Conversion en bio: Pourquoi, quels objectifs ?

- Chute du prix du lait à deux reprises: 2009 et 2015/16.
- Les médias qui parlaient beaucoup du bio, ce qui a attisé la curiosité de Gilles.
- L'entourage familial et la rencontre avec d'autres éleveurs bio, satisfaits de ce système.
- Être heureux et épanoui dans son travail, comme ces éleveurs.
- Être moins stressé, fatigué.
- Maintenir un certain volume de production.



Historique



Evolutions techniques...Le sol

CONVENTIONNEL

- Maïs en **monoculture** (irrigation)
- Céréales pures
- Prairies monospécifiques
- Ray-grass et luzerne depuis 2011.
- Fertilisation** raisonnée

2019, en CONVERSION

- Moitié moins** de Maïs/ 50% est conduit en sec
- Méteils grains
- 79% de concentrés auto-consommés.
- Rotations** plus longues: Prairie temp. multi espèces (4 ans)/ Maïs/ ou 2 ans de méteils
- Fertilisation avec les seuls effluents d'élevage
- Labours moins profonds,
- Implantation de **couverts végétaux**

COMMENTAIRES

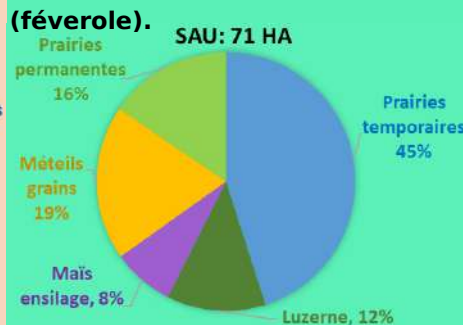
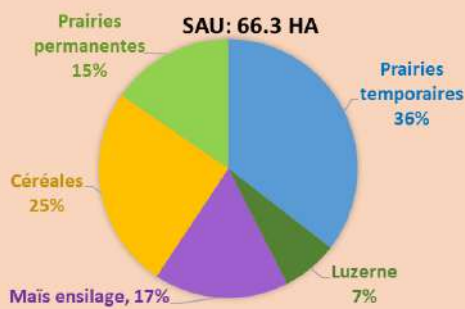
Rotations plus longues; prairies temporaires de longue durée : volonté d'améliorer la **vie biologique du sol**. Quelques constats déjà sur les vers de terre, plus nombreux.

Avant: prairies temporaires (Ray-grass, Luzerne). **Aujourd'hui :** Prairies multi-espèces avec légumineuses. Toujours de la luzerne en pur.

Achats occasionnels de fourrages (jamais en conventionnel). La baisse de rendement est d'un peu plus de 35%, alors que le chargement a diminué de 0,5 point (UGB/ha).

Quelques difficultés concernant le **salissement** des cultures et la gestion ravageurs (limaces et négrils sur la luzerne). Maintien des rendements cultures à ce jour.

Mise en place du **pâturage tournant dynamique** (cf "zoom" au verso).



Evolutions techniques...Le troupeau

CONVENTIONNEL

- 360 000L de lait/ an
- 8500L/VL/an
- TB:** 40.1 g/L **TP:** 32.4 g/L
- concentrés:** 235g/L de lait
- renouvellement:** 30%
- Intervalle vêlage-vêlage:** 395j
- chargement:** 1,53 UGB/Ha SFP

2019, en CONVERSION

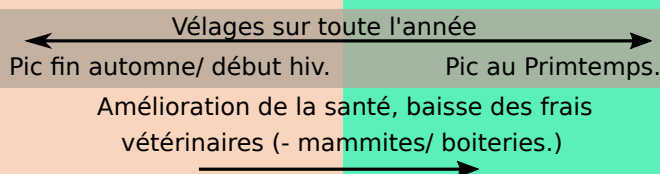
- 271 000L de lait/ an
- 6500L/VL/an (2019). (-23,5%)
- TB:** 38.7 g/L **TP:** 31.1 g/L
- 172g/L de lait
- 20%
- 438j
- 1,05 UGB/Ha SFP

COMMENTAIRES

Croisement trois voies en cours : Mont-béliardes, rouges scandinaves, et jersiaises. ces dernières sont particulièrement attendues pour **remonter les taux**.

Baisse de la **fertilité:** probable perturbation du troupeau, espoir que les prochaines générations, croisées, le seront moins.

Nette **amélioration de la santé** selon l'éleveur, mais **Crainte** de ne pas maîtriser s'il y a des problèmes sanitaires. Souhaite se former à l'**aromathérapie**. Souhaite revenir aux vêlages dominants d'**hiver**.



Quelques données économiques...

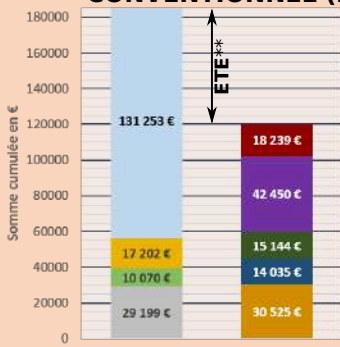


CONVENTIONNEL (2017)

2019 - en CONVERSION*

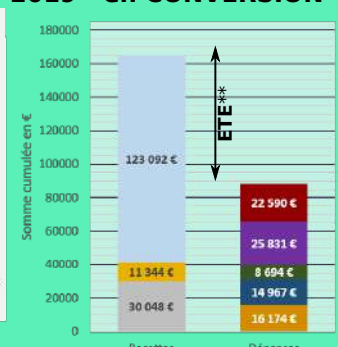
COMMENTAIRES

Les charges de cultures ont diminué de près de la moitié, les semences représentent environ 60% du poste, contre 27% auparavant. L'amélioration de la santé du troupeau permet une forte chute des frais vétérinaires. L'ETE**, qui a augmenté avec le passage en bio, ne prend pas en compte les aides bio, qui ajoutent 12.815€ de recettes.



Légende:

- Dépenses:**
- Services
 - Équipements
 - Charges sol
 - Frais d'élevage
 - Frais alimentaires
- Recettes:**
- Vente lait
 - Vente animaux
 - Vente produits végétaux
 - Aides totales



Chiffres clés :
 ETE: 59 077 €
 ETE/Recette: 35%

Chiffres clés :
 ETE: 66 930 €
 ETE/Recette: 46%

*En 2019, le lait a été réellement vendu en bio seulement les deux derniers mois. Afin d'estimer précisément les évolutions apportées par la bio, **le prix du lait est ici corrigé** avec une estimation du prix de vente moyen en agriculture biologique en 2019.

** L'ETE (Exédent de Trésorerie d'Exploitation) traduit les flux monétaires sur une année comptable (hors taxe). Il doit permettre de couvrir les prélèvements privés de l'agriculteur, de financer la campagne future et d'assurer un volet de sécurité. Les cotisations MSA, et les annuités ne sont pas prises en compte.

Zoom sur...Le pâturage tournant dynamique

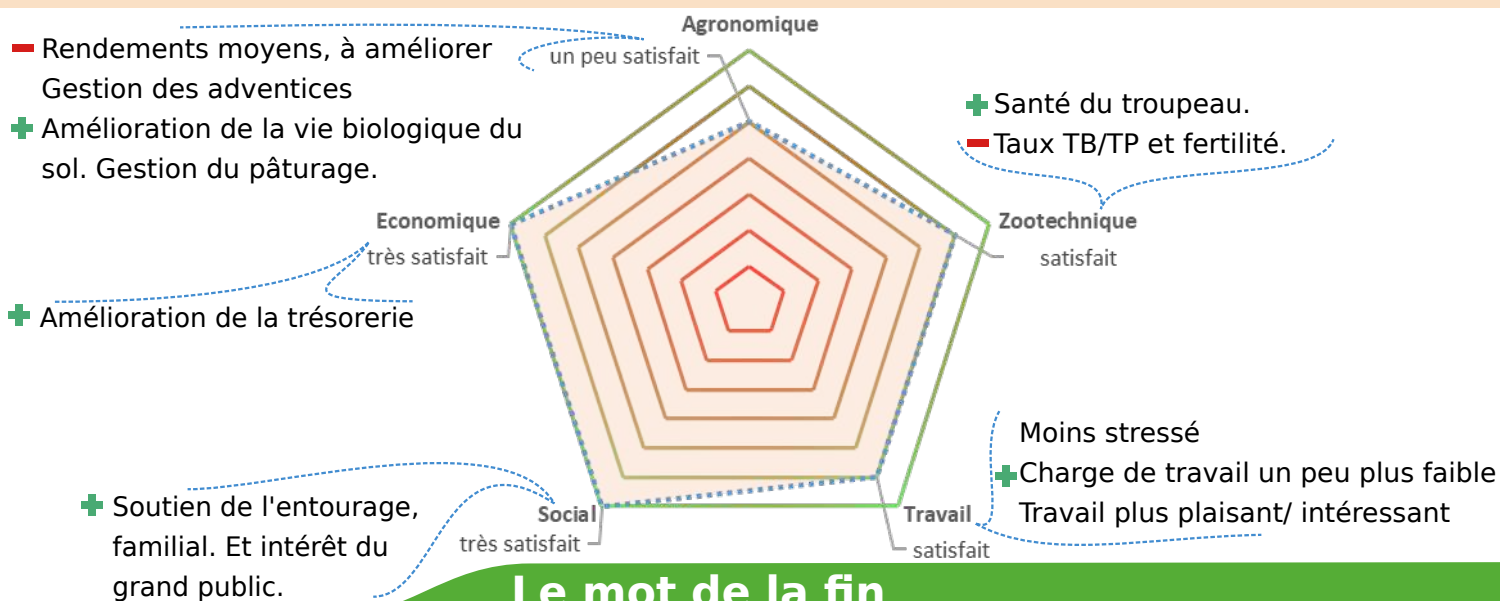
Dans le système conventionnel, le troupeau laitier pâturait peu: alimentation essentiellement à l'auge, et surface dédiée au pâturage réduite. Aujourd'hui 20ha de prairies naturelles et temporaires multi-espèces y sont consacrés autour des bâtiments.

Comme le dit bien Gilles, "Produire en bio, c'est savoir maîtriser ses coûts". Or, cet apport alimentaire est le plus économique qui soit. Il était donc important d'optimiser la pratique du pâturage. Un stage proposé en 2016 par la chambre d'agriculture du Tarn sur le pâturage tournant dynamique, a été le facteur déclencheur: Gilles a redécoupé ses parcelles en plus petits ensembles, entre 0,2 et 0,4 hectares. Un système de conduction d'eau a été installé en cohérence avec la nouvelle organisation. Cette méthode permet d'optimiser la consommation d'herbe grâce à un chargement instantané élevé.

Ce que l'éleveur en dit: "Le pâturage me donne une charge de travail plus importante qu'avant, mais c'est un travail très plaisant. [...] En plus, les vaches, ce sont des herbivores, elles sont faites pour ça!...Pour qu'elles aient plus de confort les journées chaudes, je vais bientôt planter des arbres autour des prés, avec l'association Arbres et Paysages Tarnais".

Quel niveau de satisfaction ?

La conversion de cette exploitation est très récente, ce qui laisse peu de recul pour analyser l'impact de cet engagement. Pourtant, l'éleveur observe déjà un impact positif sur la trésorerie. Il a bien vécu la période de transition, même s'il s'estime heureux d'avoir eu un prix de lait conventionnel correct durant cette période.



Le mot de la fin

Si c'était à refaire: "Je ferais la même chose, sans hésiter cette fois, et probablement plus tôt."

Les conseils de Gilles à un éleveur qui hésite à faire ce pas: Il faut faire une étude de conversion, et bien mûrir sa décision. Aller à la rencontre d'éleveurs bio. "Ce qui est sûr, c'est que chaque ferme est différente, et qu'il faut comprendre comment adapter son propre système".





Parcours d'éleveurs vers l'agriculture biologique

- EARL BORIONOBO



Fiche d'identité

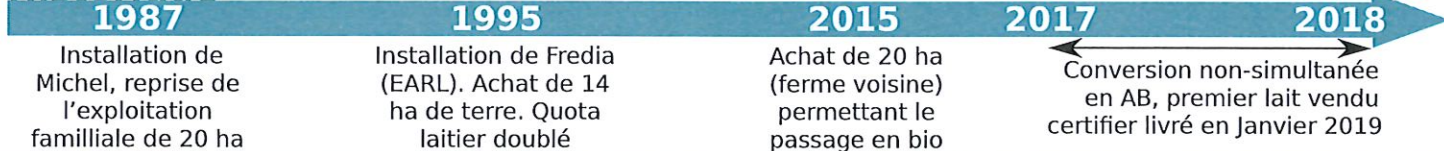
- Deux personnes associées en EARL
- SAU: 60 ha, en bordure de la montagne noire (sud Tarn)
- ~40 vaches laitières
- ~6250 L/VL/an
- Pas d'irrigation
- Conversion non-simultanée

Conversion en bio: Pourquoi, quels objectifs ?

- Santé économique de l'entreprise, jugée trop instable, insécurisée.
- Motivation d'arrêter les produits "chimiques" et les antibiotiques, préoccupation pour l'environnement et la santé humaine de leur entourage.
- Acquisition foncière fin 2015.
- Volonté de maintenir un certain volume de production, et de garder du maïs dans la ration.



Historique

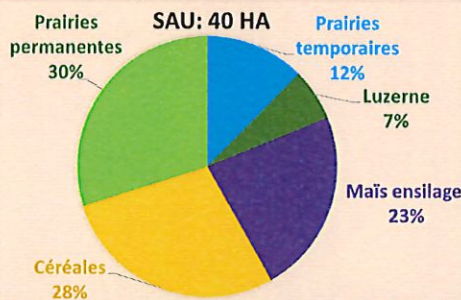


Evolutions techniques...Le sol

CONVENTIONNEL

Achat de 2ha de **maïs** sur pied
 10 ha de maïs ensilage
 12 ha de céréales

Pâturage marginal

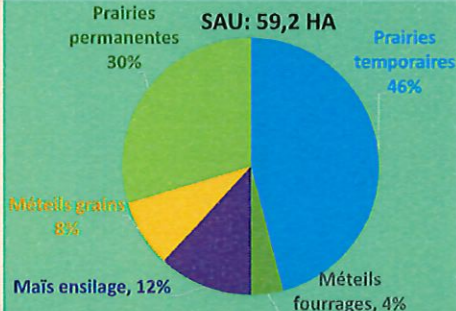


BIO

Achat de 18 à 20T de **luzerne**/ an
 ~7,5 ha de maïs ensilage,
 ~5,5 de méteils grains + 2,5 de méteils fourrages

Arrêt de la production de **légumineuse** pures

Pâturage tournant, petites parcelles rationnées au fil



COMMENTAIRES

Les rotations se sont allongés et diversifiés : **Avant**: Ray-grass, maïs, céréales 1 ou 2 ans, et 2 ans de prairies temporaires.

Aujourd'hui, sur les parcelles proches : Maïs, méteil, 4-5 ans PT
 Sur les parcelles plus éloignées : Maïs, méteil, 3 ans Trèfle- Ray-grass

Les parcelles proches des bâtiments sont donc plus optimisées pour le **pâturage**, et les autres pour la production des cultures.

Travail du sol plus exigeant pour le maïs (bineuse et herse étrille).

Les **prairies temporaires** étaient composées d'un mélange de ray-grass et de trèfles. Depuis le passage en bio, il s'agit de dactyle, de féтуque, de ray-grass hybride ou anglais, de trèfle blanc et violet. Les fourrages sont principalement récoltés sous forme d'ensilage.

Evolutions techniques...Le troupeau

CONVENTIONNEL

320 000 L de lait/ an
 7800 L/VL/an
TB: 41 g/L **TP**: 31 g/L
Concentrés: 273 g/L de lait

Renouvellement: 25 %
Intervalle vêlage-vêlage: 440 j.....

Chargement: 1,40 UGB/Ha SFP

BIO

245 000 L de lait/ an
 6247 L/VL/an . (-20 %)
TB: 40,2 g/L **TP**: 30,1 g/L
 148 g/L de lait (~20% auto-produits)

25 %
 446 j

1,19 UGB/Ha SFP

COMMENTAIRES

Volonté de conserver la **race** du troupeau, (taureau prim'holstein croisé Monbéliard, insémination artificielle 100 %). Les critères de **sélection** ont changés, pour des aspects plus "**fonctionnels**", et non de la production laitière.

L'IVV est volontairement long, car volonté de ne pas forcer le tarrissement, la **lactation** peut durer plus d'un an. Achats d'environ 30T de **concentrés** de type VL/ an.

Achat d'une **bétaillère**, pour assurer les déplacements du troupeau plus fréquents.

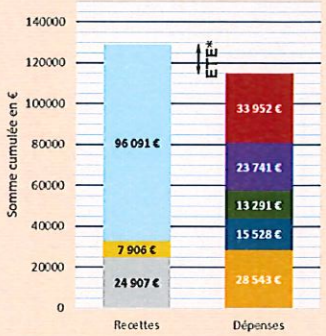
Bonne maîtrise la **santé** du troupeau (voir encadré "zoom sur...").

~40 Vaches laitières

Quelques données économiques...



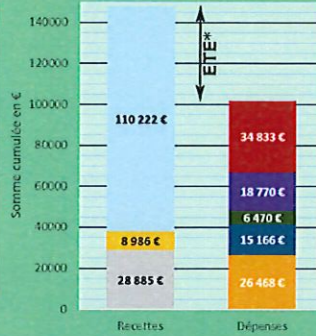
CONVENTIONNEL (2015-16)



Légende :

- Services
- Équipements
- Charges sol
- Frais d'élevage
- Frais alimentaires
- Recettes :
- Vente lait
- Vente animaux
- Aides totales

BIO 2019-20



COMMENTAIRES

La réduction des charges de près de 14 000€ s'explique par :

La baisse des **frais vétérinaires** compensée par des achats importants de paille pour la litière (d'où la stabilité du poste «charges d'élevage»)

La baisse d'achats des **fertilisants**, poste **relativement** important avant (près de 6500€)

La réduction de la surface en culture et donc des prestations associées de **tâches** (d'où la baisse du poste service).

Les aides bio, non prises en compte dans ce graphique, ajoutent 10 803€ au bilan.

* L'ETE (Exédent de Trésorerie d'Exploitation) traduit les flux monétaires sur une année comptable (hors taxe). Il doit permettre de couvrir les prélèvements privés de l'agriculteur, de financer la campagne future et d'assurer un volet de sécurité. La cotisation à la MSA, et les annuités ne sont pas prises en compte.

Chiffres clés :
 Carburant: 4753 €
 ETE: 13 849 €
 ETE/recette: 11 %

Semences: 5470 €
 Vétérinaire: 5145 €

Chiffres clés :
 Carburant: 4966 €
 ETE: 46 385 €
 ETE/recette: 31 %

Semences: 4042 €
 Vétérinaire: 2720 €

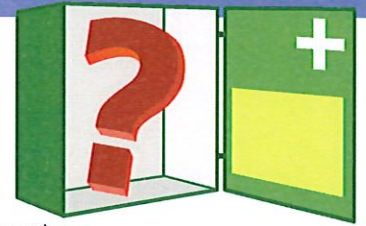
Zoom sur...La gestion de la santé animale en bio

Michel et Frieda Bourdel s'intéressent aux médecines douces depuis bien avant la conversion en bio. Ils se forment d'abord à l'homéopathie qu'ils utilisent sur leur troupeau dès la fin des années 2000. Il s'agit du moyen principal pour gérer la santé de leurs 40 vaches laitières. L'**aromathérapie** est également utilisée de manière occasionnelle.

La **transition** vers ces médecines douces s'est faite assez naturellement, grâce aux qualités d'**observation** de Michel qui ont été facilitantes ; Friedia s'occupant plutôt de la partie traitements.

Le passage en bio n'a pas changé grand chose au niveau de cette approche, si ce

n'est que les médecines douces suffisent désormais quasi-exclusivement: « Les vaches étant **moins poussées en bio**, il y a **moins de maladies métaboliques**, telles que des acidoses ou des mammites. On apprécie évidemment au passage la nette diminution de nos frais vétérinaires. Utiliser des produits plus naturels nous rassure et on se sent plus responsable ».



Quel niveau de satisfaction ?

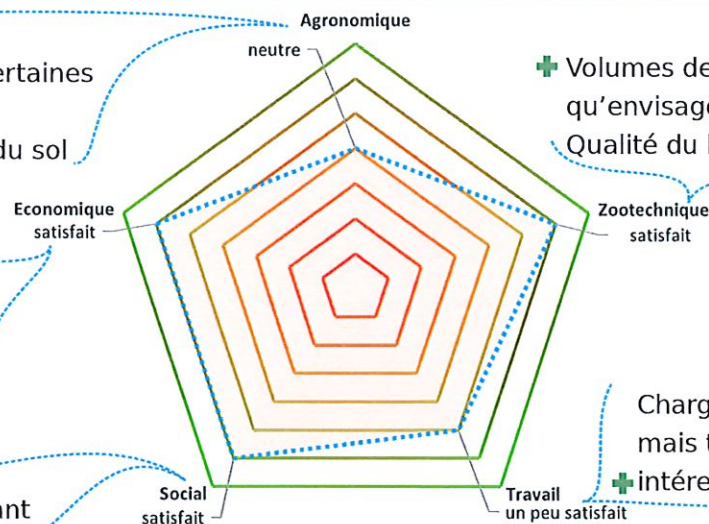
Les deux éleveurs se sentaient bien préparés à passer en agriculture biologique lorsqu'ils ont débuté la conversion. Malgré tout, cette période est restée assez difficile financièrement, et les stocks ont été mal appréhendés. La conversion du troupeau a été repoussée de 6 mois, portant la durée totale de conversion à 2 ans, au lieu de 1 an et ½.

+ Rendements acceptables

- Salissement important de certaines cultures
 Interrogation sur la fertilité du sol à long terme

+ Situation améliorée, mais les éleveurs souhaitent aller plus loin

+ Entourage social encourageant vis à vis de cette démarche



+ Volumes de productions meilleurs qu'envisagés.

Qualité du lait améliorée.

Charge de travail similaire mais travail différent et plus

+ intéressant.

Le mot de la fin

Les deux éleveurs n'ont **pas de regrets** vis-à-vis du passage en agriculture biologique. Avec le recul, ils pensent qu'ils auraient pu se convertir **plus tôt**, avec un doute sur la disponibilité des **fournitures** labellisées, jugées plus rares à l'époque. Selon eux, les éleveurs gagneraient à suivre la même démarche ! Cela exige toutefois une bonne **maîtrise technique** et un minimum de **trésorerie** pour passer sereinement le cap de la conversion.



Ont contribué à l'élaboration de ce livret



Stéphanie CAMAZON – Conseillère Bio - Tarn

s.camazon@tarn.chambagri.fr

05 63 48 83 95



Jean-Bernard MIS - Conseiller fourrages – Réf. Elevage - Tarn

jb.mis@tarn.chambagri.fr

05 63 48 83 87 – 06 43 31 72 56



Charlette FONTANEIL – Responsable du service Bovins Lait/Caprins Lait – Tarn

charlette.fontaneil@elevage-tarn.fr

05 63 48 83 18

Autre conseillère à votre écoute



Clothilde DOUMENGE – Conseillère Entreprise (référente étude conversion)

c.doumenge@tarn.chambagri.fr

05 31 80 99 70 – 06 18 58 03 02

Ressources

Dossier Economie de l'Elevage - Filière Lait bio – Institut de l'Elevage – Avril 2020

L'économie Laitière en Chiffres – CNIEL – édition 2021

Observatoire Régional de l'AB – Fiche Filière Bovin lait - Interbio Occitanie - Edition 2020

CR de la Commission Filière Régionale lait bio - décembre 2020

OPTILAIT CONSEIL ELEVAGE : Compilation des données Optimarge des ECEL, réalisée par Mohar CHAUDHURI lors de son stage

Mémoire de stage : « Trajectoire des éleveurs bovin lait vers l'agriculture biologique : quels moteurs de conversion et quelles évolutions techniques mises en place ? » - Matthieu Naullet - 2020

Merci à tous les partenaires ayant contribué de près ou de loin à ce livret !

Réalisé par :



Maison de
l'Elevage
Tarn





Le lait Bio : Pourquoi pas moi ?



Chambre d'Agriculture du Tarn
96, Rue des agriculteurs
CS 53270
81011 ALBI cedex 9
s.camazon@tarn.chambagri.fr

Retrouvez les fiches, le livret et d'autres documents en version téléchargeables sur le site internet de la Chambre d'Agriculture du Tarn sur la page dédiée à l'agriculture biologique : <https://www.tarn.chambre-agriculture.fr>

Réalisé par :

